

Driving Quality Health Services • Force motrice de la qualité des services de santé

Le 6 mars 2014

Monsieur Vincent Tam Directeur général Hôpital Chinois de Montréal 189, avenue Viger Est Montréal, Québec H2X 3Y9

Monsieur,

Le Comité d'approbation du type d'agrément a revu le rapport découlant de la visite supplémentaire qui s'est tenue à l'Hôpital Chinois de Montréal du 13 au 14 février 2014.

À la suite de cet examen, nous sommes heureux de vous informer que vous avez respecté la plupart des exigences en matière de suivi et que votre organisme se voit décerner le statut « agréé ».

Nous vous félicitons de cette réalisation qui démontre l'engagement et la détermination dont votre organisme a fait preuve à l'égard de l'amélioration continue de la qualité. Nous félicitons aussi votre direction, votre personnel ainsi que les membres de votre équipe d'agrément pour les efforts déployés et leur engagement à l'égard de la prestation de services de santé sécuritaires et de qualité.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que votre organisme doit également fournir les preuves décrivant sa conformité aux critères suivants :

Pratique organisationnelle requise Le test de conformité principal Normes sur le leadership (15.9.1)

L'organisme doit avoir mis en place l'établissement du bilan comparatif des médicaments au transfert ou au congé des patients, dans au moins un service et avoir élaboré un plan de mise en œuvre de ce bilan pour l'ensemble de ses services.

Pratiques organisationnelles requises Le bilan comparatif des médicaments Normes sur le leadership (15.7.2, 15.7.3, 15.7.4) Services de soins de longue durée (12.3.1, 12.3.2, 12.3.3, 12.3.4, 12.3.5)

Pratiques organisationnelles requises Les tests de conformité secondaires Normes sur le leadership (15.9.2) Services de soins de longue durée (17.2.5)

Suivi pour les critères à priorité élevée et les autres critères

Gouvernance et leadership Normes sur la gouvernance (13.8) Normes sur le leadership (16.1) Les normes sur l'excellence des services Services de soins de longue durée (10.9)

Si vous souhaitez conserver votre statut actuel, il est important de noter que les preuves décrivant votre conformité doivent être transmises au moyen du plan d'amélioration de la qualité du rendement d'ici le 6 février 2015.

Si vous avez des questions ou souhaitez discuter de l'horaire de votre prochaine visite d'agrément, n'hésitez pas à communiquer avec Immacolata Coppola, spécialiste en agrément au 1-800-814-7769, poste 287.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bernadette MacDonald

Vice-présidente, Innovation et développement

Bernedule mac Nonces

c.c.: Madame Sandra Lavoie, coordonnatrice service clientèle